

Appel à communication pour le colloque :

Mobilité sociale - mobilité géographique : les enjeux socio-spatiaux de la mobilité ?

*Les 26 et 27 mai 2011
Université de Strasbourg-MISHA
5 allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg cedex*

Depuis que les questionnements sur la mobilité se sont élargis à d'autres études que celles strictement centrées sur les transports, les déplacements dans l'espace géographique ne sont plus analysés uniquement pour eux-mêmes ni seulement en fonction des infrastructures physiques qui les supportent, même si ces dernières considérations fonctionnalistes ont encore cours chez les aménageurs et autres techniciens des transports. Les pratiques sociales (incluant leur temporalité) ont alors été une entrée privilégiée en sciences sociales pour comprendre le rapport à la mobilité géographique, et c'est finalement la confrontation des différentes catégories de mobilités qui a progressivement émergé. Pour ne prendre qu'un exemple, en France, l'étude de la relation entre la mobilité quotidienne et la mobilité résidentielle prend véritablement son essor à l'issue du colloque « villes et mobilités » organisé en 1999 au Centre de Recherche sur l'Habitat par Jean-Pierre Levy. Les liens entre mobilité quotidienne et migration, entre mobilité quotidienne et mode d'habiter, etc., sont également largement investigués.

En revanche, il est une relation entre des formes de mobilités qui semble plus négligée : la relation entre la mobilité spatiale et la mobilité sociale.

La mobilité prend alors son sens au regard de son insertion socio-spatiale, c'est-à-dire dans la relation qu'une personne, un groupe, une fraction de groupe entretient avec l'espace physique, en pratique comme en représentation. Ainsi, non seulement les formes de mobilités relèvent des positions sociales, mais elles relèvent aussi des changements de ces positions sociales. Et à l'inverse, un changement de position dans l'espace social pousse-t-il à des déplacements géographiques et/ou à des mobilités différenciées ? La problématique de ce colloque, orientée sur les liens entre mobilité sociale et mobilité géographique, cherche donc à savoir si telle ou telle forme de mobilité constitue un facteur de ségrégation spatiale et/ou de différenciation entre les groupes sociaux. Qu'il s'agisse de mobilité à l'échelle intra-urbaine, régionale, nationale ou internationale, et quel que soit le type de mobilité, les propositions de communication attendues pourront porter autant sur un groupe spécifique que sur des comparaisons entre groupes.

Outre les défis méthodologiques que doivent relever de telles recherches, c'est l'étude de « trajectoires spatiales » au regard de « trajectoires sociales » qui semble difficile à envisager, alors qu'une approche des trajectoires spatiales à partir du cycle de vie, c'est-à-dire à partir d'une trajectoire sociale qui ne s'inscrit pas dans l'espace des positions sociales, est depuis longtemps étudiée. L'objectif de ce colloque est donc de rassembler les recherches qui traitent à la fois de la mobilité dans l'espace géographique et dans l'espace social ainsi que de stimuler la réflexion sur cette orientation de recherche sur la mobilité. Pour cela trois axes de réflexion sont proposés.

Axe 1 : Jeux et enjeux de la catégorie « mobilité »

La « mobilité », terme aujourd'hui à la mode, récurrent dans un certain nombre de discours, s'impose comme un principe de l'activité humaine que l'on ne remet plus en cause alors qu'il engendre de nouvelles représentations et pratiques, comme des organisations spécifiques du monde et de l'espace (voire du temps). Tout semble indiquer en effet que la rhétorique insistant sur la « mobilité » (naturalisée et naturalisante) s'organise corrélativement avec des logiques liées au « nouvel esprit du capitalisme ». Loin d'être un terme impliquant un simple mouvement dans l'espace, il révèle autant qu'il dissimule un certain nombre d'enjeux contemporains : on peut penser par exemple que les nouvelles flexibilités dans le monde du travail sont possibles aussi parce qu'elles reposent entièrement sur une certaine idée de la mobilité dans ce secteur. Peu d'études cependant se sont penchées sur l'histoire sociale de ce terme, sur sa genèse et son évolution, ses

contextes d'émergence, son passage d'un secteur à l'autre faisant varier son contenu, donc sur la trajectoire sociale de la catégorie, et les enjeux qu'elle draine explicitement ou de manière latente.

Cet axe cherche donc à expliquer et comprendre les usages et enjeux du terme de « mobilité », les discours sur lesquels il s'appuie et dans lesquels il est pris, l'évolution de ses implications, ses connotations, les registres de pensée dans lesquels il s'inscrit, au travers des agents, groupes ou fractions de groupes qui l'opérationnalisent, en sont les promoteurs et, donc, finalement, sur les effets et les contraintes que ces usages et acceptions engendrent à tel ou tel niveau et dans tel ou tel secteur. Afin de saisir les manières dont s'organise l'espèce d'éloge contemporaine et généralisée de la mobilité, ses formes et ses enjeux plus ou moins spécifiques, les propositions pourront porter sur des espaces de production précis et des agents qui les composent, qu'il s'agisse du champ politique (et de l'action publique), du monde du travail, des urbanistes, des sciences sociales, etc. . Il s'agira également de se demander en filigrane si les enjeux propres à la « mobilité » viennent à être formalisés au sein de certaines instances pour se diffuser par la suite ou si, la « mobilité » à tout « d'une catégorie floue » dont les enjeux se dessinent au travers de pratiques dans certains domaines.

Axe 2 : Placement/déplacement/replacement des personnes et des lieux

Penser la mobilité, ce n'est pas uniquement envisager un mouvement spatial, mais c'est aussi considérer le déplacement de différentes formes de capital ou de dispositions sociales attachées à un individu ou à un groupe autant qu'à un lieu. Si, d'un côté la mobilité peut s'expliquer au regard de leurs nécessités spécifiques suivant les personnes ou les groupes (travail, migrations politiques, etc.), le déplacement comme forme de *déracinement* n'a pas les mêmes effets ni les mêmes conséquences suivant les dispositions d'origines et les espaces où vont se réinscrire ces dispositions. Des réseaux de connaissance aux pratiques spécifiques, en passant par la considération de soi et sur soi, la mobilité envisagée à plus ou moins long terme ici (lors de "déménagement" au niveau national ou international par exemple), peut générer certains types de ruptures dans l'existence : ces dernières allant de la perte de repères spatiaux (la nécessité de changer de cadres sociocognitifs : « lisibilité sociale de l'espace ») ou sociaux (redistribution des ressources en raison de la dévalorisations de ses dispositions ou des diverses formes de capital accumulées antérieurement).

D'un côté, on peut envisager que, suivant les personnes ou les groupes considérés, le déplacement géographique conduit à un déclassement ou à un remplacement social et, pour envisager l'un ou l'autre cas, il s'agira alors de se pencher sur les stratégies (plus ou moins conscientes et plus ou moins possibles en fonction des dispositions antérieures) mises en œuvre comme sur les configurations du déplacement (lieux, réseaux sociaux, etc.) pour le gérer, le vivre. D'un autre côté, en lien avec ce qui précède, la focale peut aussi porter sur l'accumulation ou la dégradation des dispositions conduisant à certaines formes de mobilités spécifiques : l'accession à certains postes et l'accumulation financière (comme forme de capital économique) pouvant par exemple conduire à l'accès à la propriété dans certaines zones résidentielles elles-mêmes spécifiquement localisées.

La question des lieux est donc aussi importante dans ce contexte car les effets de la mobilité conduisent à des structurations ou restructurations spatiales : qu'il s'agisse de quartier résidentiels dans des communes, du réaménagement des centres villes, de la « gentrification », de la stigmatisation de certains quartiers, etc. Avec les phénomènes de déclassement ou de reclassement que génère la mobilité, on s'intéresse également aux *effets de lieu* rapportés à des trajectoires à la fois sociales et spatiales.

Axe 3 : Espace, temps et mobilités

Cet axe s'intéresse à toutes les études pouvant permettre d'objectiver les usages différenciés et spécifiques du temps en rapport avec la mobilité selon deux perspectives. La première qui concerne, de manière relativement classique, des études sur les « mobilités quotidiennes » et les mobilités des temps dits « libres » alors que la seconde s'intéresse aux personnes ou instances qui aménagent les espace-temps.

1°) Tout processus de mobilité induit un rapport à l'espace, mais aussi au temps. De même que la « conjecture de Zahavi » est remise en cause, la gestion de l'espace-temps nous semble dépasser les perspectives en termes de « budgets-temps ». L'usage comme la perception du temps et des types de mobilités relèvent également de dispositions sociales conduisant à des évaluations et des

perspectives spécifiques alors mises en œuvre dans les déplacements quotidiens. Peut-on observer une inégale maîtrise du temps et de l'espace dans les mobilités, et selon quels facteurs ? Cette perspective pousse aussi, à un autre niveau, à envisager les personnes ou les groupes à l'aune de leurs projections, comme futur anticipé (ou non), comme *a-venir* possible (ou impossible) qui génère (ou oblige) tel ou tel type de mobilité spécifique comme peuvent l'être par exemple les déplacements dans le cadres d'échanges universitaires ou certaines mobilités du travail professionnel. Les mobilités qui concernent les loisirs quotidiens ou les vacances, les temps de non travail qui sont aussi envisagés et gérés différemment, pouvant constituer de nouvelles formes de distinctions entre groupes sociaux. De manière générale, la question consiste à savoir si les représentations et les usages du temps et de l'espace peuvent constituer une manière d'appréhender les ségrégations entre personnes, groupes et/ou fractions de groupes sociaux.

2°) Le temps et les différentes formes de mobilité constituent un enjeu dans nos sociétés contemporaines occidentales. Cependant, les processus de diffusion des enjeux temporels spécifiques ne se font pas tout seul et peu d'études s'intéressent à ce que nous appellerons les « aménageurs temporels ». Leurs formes peuvent être diverses et multiples allant des voyageurs et professionnels d'agences de vacances aux coachs privés, en passant par les opérateurs de transport jusqu'à toutes les personnes (politiques, techniciens, employés d'agences d'urbanismes) chargées de la mise en place ou des transformations des transports (urbains). Il s'agirait ici de s'intéresser aux instances et/ou groupes chargés de l'application de « dispositifs » temporels en lien avec la mobilité, les conditions leur mise en place et les enjeux qu'ils sous-tendent.

Envoi des propositions

Outre une explicitation des logiques qui se rapportent et s'articulent au thème du colloque, les propositions de communication, qui ne dépasseront pas 8000 signes (espaces compris, sans notes de bas de page, sans la bibliographie), proposeront problématique(s), hypothèse(s) et méthodologie(s) de la recherche ainsi que les premiers éléments ou résultats principaux qui y seront développés. Les propositions devront comporter une bibliographie indicative. Une attention particulière sera portée aux études empiriques. Cependant, les propositions plus théoriques sur le thème du colloque seront considérées au regard de leur originalité. Enfin, seront mentionnés un titre précis, les noms et prénoms des intervenants, leur laboratoire et université de rattachement, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et courriel.

Les propositions seront à envoyer en format Word (.doc) **avant le 31 octobre 2010** aux deux adresses suivantes : Thierry Ramadier (thierry.ramadier@live-cnrs.unistra.fr) et Anaïs Cretin (anaïs.cretin@live-cnrs.unistra.fr).

Comité scientifique :

Philippe Cordazzo (démographe, Université de Strasbourg)
Guillaume Courty (politiste, Université Paris X)
Josette Debroux (sociologue, Université Lyon II)
Christophe Eaux (géographe, Université de Strasbourg)
Catherine Rhein (géographe, CNRS)
Nadia Monkachi (directrice d'études, ADEUS)
Christian de Montlibert (sociologue, Université de Strasbourg)
Franck Poupeau (sociologue, EHESS)
Thierry Ramadier (psychologue, CNRS)
Marie-Claire Robic (géographe, CNRS)
Jay Rowell (politiste, CNRS)
Sylvie Tissot (sociologue, Université de Strasbourg)

Comité d'organisation :

Simon Borja (doctorant GSPE-PRISME)
Anaïs Cretin (doctorante LIVE, associée GSPE-PRISME)
David Epstein (doctorant LIVE)
Thierry Ramadier (chargé de recherche CNRS, LIVE)